

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jueidis

ABONNEMENT :

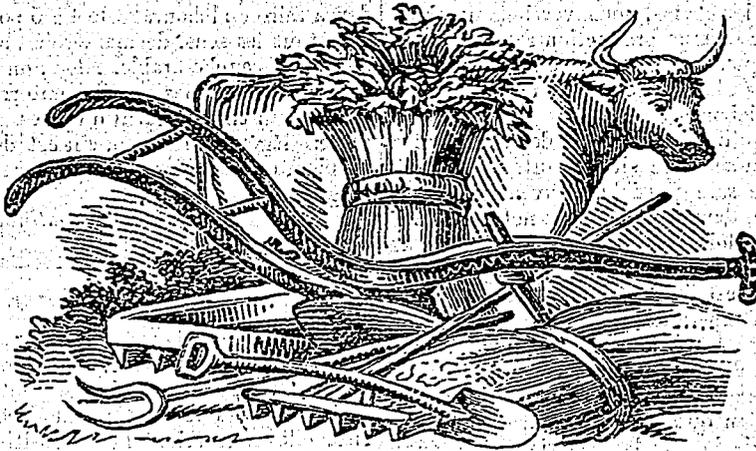
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme; conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux, d'annoncer dans ce journal.

Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Formation des prairies

CHOIX DU SOL

Quoique le cultivateur puisse former des prairies sur tous les terrains, même les moins favorisés sous le rapport de la fertilité; il est incontestable que tous ne donnent pas un rendement également considérable. Bien au contraire, celui qui se propose de créer une prairie, ne doit s'attendre à un produit élevé que si les plantes rencontrent dans le sol les conditions essentielles à leur bonne venue.

Ces conditions sont assez nombreuses et nous allons les faire connaître :

L'eau est la matière la plus essentielle à la croissance de l'herbe. Le foin n'est abondant qu'à condition que les végétaux trouvent dans la terre, même dans les longues sécheresses, une humidité constante. Mais nous ne devons pas nous tromper sur les qualités de cette humidité.

Elle se divise naturellement en deux catégories. L'eau surabondante et l'eau suffisante. Un sol contenant une humidité surabondante c'est-à-dire trop forte est justement l'opposé du sol sec et est sujet à des défauts presque aussi graves. Ce sol ne peut pas donner du foin de bonne qualité, parce qu'il lui est impossible de nourrir longtemps les bonnes herbes qu'on y aura semées. L'humidité dont le sous-sol est saturé s'y oppose. Pendant les deux ou trois premières années, ces plantes pourront vivre assez bien, car elles sont alors dans toute la vigueur de leur jeunesse; mais passé ce temps, leurs racines auront épuisé la couche superficielle des principes dont elles avaient besoin pour leur nourriture. Elles seront donc forcées pour soutenir leur vie de s'allonger pour s'alimenter dans les couches plus profondes. C'est ici précisément que se fait sentir la mauvaise influence de l'eau surabondante et stagnante. Jamais les racines ne pourront descendre et s'enfoncer même de quelques lignes dans une couche de terre complètement saturée d'eau.

Cette eau est un véritable poison pour elles; elles y pourrissent à mesure qu'elles cherchent à s'y enfoncer, et après s'être épuisées en vains efforts, les plantes disparaissent pour faire place aux végétaux particuliers aimant les terrains très-humides. Après un temps plus ou moins long, on n'y rencontre plus que des herbes aquatiques, dures, grossières et peu estimées du bétail.

On voit que ce ne sont pas ces terrains qui doivent donner les meilleurs et les plus forts rendements, à moins qu'ils ne soient amendés. Si au contraire, la terre ne contient que la quantité d'eau rigoureusement nécessaire, pendant toute la durée de la végétation, les plantes des prairies se trouveront dans les conditions les plus favorables. Aussi leur produit sera-t-il très-abondant et de très-bonne qualité.

Mais ce n'est pas là tout ce qu'exigent les plantes pour bien pousser; la constitution du sol entre aussi pour une large part dans le rendement. Les sols compactes s'engazonnent bien quelquefois; mais l'herbe n'y vient jamais longue. Les terres sablonneuses dépensent vite la nourriture qu'elles tenaient à la portée des plantes, exigent des frais considérables pour leur entretien et souffrent tellement du manque d'humidité que, dans les grandes sécheresses, les herbes jaunissent et sèchent sur pied.

Mais il existe une espèce de sol, qui tient le milieu entre ces deux extrêmes, et qui produit plus que tous les autres. Cette terre convenable par excellence à la formation des prairies et celle que l'on désigne ordinairement sous le nom de terre de consistance moyenne. Bien préparée, parfaitement ameublie par des labours profonds et bien assainie, la terre de consistance moyenne donne dans les saisons favorables jusqu'à 300 et même 350 bottes de foin par arpent.

C'est dans ces terres que l'on devrait toujours faire les prairies.

Malheureusement, si, comme nous le disions dans notre dernière causerie, le cultivateur se décide difficilement à labourer une prairie, on peut ajouter avec autant de certitude qu'il recule longtemps devant la tâche d'en former une nouvelle. Mais que l'on remarque bien le principe suivant, il est basé sur

l'expérience des meilleurs cultivateurs : " Toutes les fois que l'on possède de bonnes terres, il y a profit à les convertir en prairies naturelles. C'est, dans la plupart des cas, la culture qui coûte le moins et qui rapporte le plus. " (P. Joigneaux.)

Si, un jour, la prairie était placée dans les mêmes conditions économiques que les terres à grains, les terres labourées ; c'est-à-dire si le foin venait à pouvoir être transporté facilement sur les marchés comme le sont les grains, nous verrions un changement considérable s'opérer dans la production fourragère, et cela tout simplement parce que, formée sur une bonne terre et pourvue des soins nécessaires, la prairie donne un revenu net plus élevé que les terres en labours.

Nous savons très bien qu'il peut y avoir des exceptions ; que quelques parcelles de bonne terre situées autour des bâtiments, cultivées avec tout le soin possible, peuvent, dans certaines années très-favorables, donner un bénéfice net plus élevé que la prairie. Mais on ne doit pas prendre pour terme de comparaison une récolte isolée sur un champ placé dans des conditions exceptionnelles ; c'est l'ensemble de toute la culture sur toutes les terres de l'exploitation, pendant un certain nombre d'années, et examiner les bons et les mauvais rendements, la baisse ou la hausse des prix ; et sur ce pied la prairie prouvera toujours qu'elle constitue une culture plus lucrative.

Nous savons aussi très bien que le rendement des prairies est aussi sujet à varier ; mais jamais la variation n'est aussi grande que pour les grains. Nous avons vu certains champs très-productifs, donner peu de chose dans les mauvaises années ; tandis que la prairie donne toujours un produit quelconque même dans les saisons les moins favorables.

Souvent on entend les cultivateurs se plaindre des fortes dépenses qu'ils sont obligés de faire pour leur culture. Les nombreux animaux de travail qu'ils ont à leur service mangent la plus grande partie du revenu de la terre, et ce qui en reste suffit à peine pour permettre de joindre les deux bouts à la fin de l'année.

Cette plainte n'est qu'une preuve de plus à l'appui de notre avancé. Il est incontestable que notre culture canadienne ne paie pas suffisamment. Et la raison est toute facile à trouver : *le manque de calcul*. Bien peu de cultivateurs savent combien leur coûte leur culture ; avec quelques chiffres sans de grands efforts d'imagination ils le sauraient. Mais en attendant, il est reconnu que la prairie exige peu d'avances, ce qui ne gêne jamais le cultivateur ; tandis que la culture des grains, des plantes industrielles, et autres exige toujours de fortes dépenses, ce qui ne convient nullement à la plupart des propriétaires.

CULTURES PRÉPARATOIRES

Toutes choses égales d'ailleurs, la prairie donne un produit d'autant plus abondant qu'on a apporté plus de soin dans la préparation du sol.

Le nivellement du terrain est une des premières opérations à exécuter. Il consiste à combler les trous et abattre les buttes pour rendre le fauchage plus facile.

Puis on continue la préparation en faisant précéder la prairie par des racines fumées abondamment et sarclées avec soin, afin de donner à la terre une grande richesse et de faire disparaître toutes les mauvaises herbes. Dans ce but, on sème des carottes, betteraves, navets, patates, fèves, et diverses autres plantes exigeant les mêmes soins.

Lorsque le sol a été ainsi bien préparé par les plantes sarclées, on procède l'année suivante au semis des graines qui doivent former la prairie. Nous pouvons exécuter cette opération à deux époques différentes : au printemps dans une céréale ou à l'automne après la récolte des grains. Dans beaucoup de circonstances la deuxième époque est préférable à la première, aussi gagne-t-elle du terrain d'année en année.

Si donc on se décide pour la seconde, on agira de la manière suivante :

On choisit un grain hâtif qui pourra se récolter de bonne heure à l'automne afin d'être en état de semer les graines de prairie, au milieu d'août, et alors les plantes auront le temps de former de fortes racines avant l'hiver. " Huit jours avant les semailles, c'est-à-dire dans la première semaine d'août, on devra faire un labourage de 4 à 5 pouces de profondeur et herser dans tous les sens, de manière à obtenir un émietté complet de la couche arable. Alors, on commencera le semis par les plus grosses graines que l'on enterrera avec le dos de la herse ou avec un châssis garni d'épines. Cette opération achevée, on roulera légèrement le sol, s'il est déjà de quelque consistance, ou bien, on le roulera énergiquement s'il est très poreux. " (P. Joigneaux.)

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Le Parlement provincial est prorogé au 18 juillet prochain.

Les Communes anglaises se sont occupées de la requête des anti-unionistes de la Nouvelle-Ecosse. A une très-forte majorité, elles ont rejeté la proposition faite par M. Bright de nommer une commission qui rechercherait les causes du mécontentement de cette province.

Nous avons la douleur d'avoir à enregistrer la mort de M. l'abbé Joseph Lucien Otisse, préfet de discipline à l'École Normale-Laval. Il est décédé à la Baie St. Paul, sa paroisse natale, le 12 courant. Il naquit le 18 octobre 1824 et fit ses études classiques au collège de Ste. Anne, où il se fit toujours remarquer par une tendre et solide piété. En 1857, il fut ordonné prêtre et envoyé à la Baie St. Paul comme vicaire de M. le grand-vicaire Chauvin. Six ans après, il fut nommé curé de St. Alphonse, et plus tard, de l'Anse St. Jean, dans le district de Chicoutimi. Depuis l'automne dernier seulement il occupait le poste de préfet de discipline à l'École Normale-Laval. Il a été inhumé, le 16, à la Baie St. Paul, et M. l'abbé Martel, curé de St. Irénée, qui fut son voisin et son ami, a prononcé son éloge funèbre. " Il fut, dit-il, pieux dans son enfance, il fut un modèle de vertu dans sa jeunesse, et dans l'âge mûr ; il fut toujours le bon prêtre, aimé de ses supérieurs et qui comprit toujours que la vie qu'il avait consacrée à Dieu, ne lui appartenait plus. "

A Rome, le 14 mai dernier, le Cardinal Jérôme d'Andréa, évêque de Sabine, est mort d'une attaque d'asphyxie pulmonaire.

Hier était la fête de St. Jean-Baptiste, notre fête nationale. Mgr. de Montréal a voulu que, dans son diocèse, cette fête fut ce qu'elle doit être, une fête profondément religieuse, et qu'on s'y préparât par les pieux exercices d'une neuvaine. Il n'est pas besoin de dire que par là Sa Grandeur désire rappeler au devoir ceux qui, par-ci par-là, sont tentés de prendre occasion de cette fête pour donner dans les excès du boire et du manger et organiser des clubs démocratiques où l'on proclame des principes anti-religieux et anti-sociaux.

Comme St. Jean-Baptiste est le patron du peuple canadien, nous ne croyons mieux faire aujourd'hui que de rappeler les vertus qui ont brillé en lui d'un éclat si extraordinaire, vertus qui doivent être celles du peuple canadien, et qu'il doit pratiquer d'une manière spéciale pour remplir la haute mission que Dieu lui a confiée.

St. Jean-Baptiste, retiré dans le désert, loin du commerce des hommes, uniquement occupé des grands intérêts de Dieu, nous prêche d'abord l'amour de la retraite, le recueillement intérieur, la fuite des plaisirs et des divertissements profanes.

Sa vie, toute passée dans la solitude, nous dit que nous devons être un peuple grave, un peuple chez qui les intérêts de Dieu et de la religion doivent avoir la première place. Nous ne pouvons pas répondre aux desseins que la Providence a sur nous, si nous aimons à jouer, à nous amuser, à folâtrer, et si nous faisons de nos plaisirs la principale affaire. Fuyons, par conséquent, les jeux, les danses et les festins, car un peuple, qui ne veut que rire et s'amuser, est un peuple dont l'heure de la décadence est sur le point de sonner.

St. Jean-Baptiste a, en second lieu, poussé jusqu'à l'héroïsme la vertu de mortification dans le boire et le manger; il a été d'une admirable sobriété; dans le désert, il ne se nourrissait que de sauterelles et de miel sauvage. Donc, à son exemple, le peuple canadien doit faire de la sobriété sa vertu propre; il lui faut nécessairement embrasser cette vertu et la pratiquer avec courage et persévérance, s'il veut remplir sa mission. C'est dans la sobriété et la tempérance qu'il puisera cette force, cette indomptable énergie, cet esprit de sacrifice et de dévouement qui seul rend capable des grandes choses et les fait exécuter. Nous devons donc avoir une horreur profonde pour tout ce qui pourrait porter atteinte à cette belle vertu: que l'ivrognerie, en particulier, soit un vice inconnu parmi nous.

St. Jean-Baptiste avait un vêtement de poil de chameau et une ceinture de cuir autour des reins. Par là, il nous apprend que la modestie doit être notre plus bel ornement; que nous devons aimer la simplicité dans le choix comme dans la forme des habits; que nous devons être modestement et simplement vêtus, en un mot, chrétiennement habillés. Celui ou celle, qui n'est occupée que de toilette ou de vaines parures, devient bientôt sa propre idole; les intérêts de la gloire de Dieu ne touchent guère ceux qui s'admirent sous un morceau d'étoffe plus ou moins précieux, de forme plus ou moins bizarre. Foulons donc aux pieds ces vains ornements, ces parures mondaines, et si nous sommes désireux de resplendir aux yeux des hommes, resplendissons de l'éclat des plus pures vertus.

St. Jean-Baptiste enfin n'a agi que par devoir et même il est mort martyr du devoir. Tels aussi devons-nous être, que dans toutes nos actions, en n'importe quel ordre de choses, nous nous proposons d'accomplir la volonté de Dieu. Que jamais le caprice ou la passion nous dominent et nous fassent leurs esclaves, surtout en ces circonstances où les grands intérêts de la patrie sont en cause. Que de crimes de toutes sortes se commettent malheureusement alors! Rappelons-nous donc toujours ce que viennent de nous dire les Pères du dernier concile: en politique, comme en tout autre matière, il faut respecter Dieu, ses lois saintes, et malheur à ceux qui font profession de les mépriser. Nous serons donc toujours d'une grande prudence, d'une grande délicatesse de conscience en ces temps d'élection que l'ennemi du genre humain veut faire servir à la perte des âmes et au malheur de notre catholique patrie.

Ainsi donc, vie grave, recueillie, consacrée aux intérêts de Dieu, sobriété et tempérance, modestie et simplicité, amour du devoir poussé jusqu'au sacrifice, telles sont les vertus que nous prêche St. Jean-Baptiste et dont le peuple canadien doit être la vivante expression, s'il veut être ce que Dieu veut qu'il soit.

M. de Hempel, zouave canadien, écrit au *Nouveau-Monde* une lettre de Rome, en date du 27 mai. Nous en donnons l'extrait suivant:

"Tout nous annonce pour l'automne une collision inévitable entre les grandes puissances qui se partagent la domination de l'Europe, et comme de raison l'Italie sera impliquée dans le mouvement général. La situation est plus tendue que jamais et d'un jour à l'autre la moindre chose peut amener une rupture; le gouvernement de Florence ne vit que du jour au jour au milieu des dettes, des déficits et des embarras sans nombre, et ne

se soutient que par les tours de force et le charlatanisme de ses ministres qui ne sont que des prestidigitateurs en grand. La révolution, flattée et protégée par Victor-Emmanuel alors qu'il espérait qu'elle lui donnerait Rome, se tourne aujourd'hui contre lui et menace son trône.

"Ce sera là un juste châtement de Dieu; mais que cela arrive, que les dissensions intestines commencent en Italie, et ce sera le bon moment pour nous de tomber sur Florence et de reconquérir une à une les différentes provinces jadis si odieusement ravies au St. Siège. Alors viendra pour Rome le jour de représailles et de triomphe; et nous verrons son drapeau flotter depuis la Méditerranée jusqu'à l'Adriatique, ainsi qu'il doit être et qu'il a été de tout temps. Et ne croyez pas que ces espérances qui nous aiment ne soient exagérées: non; les personnes les plus compétentes et les mieux informées s'accordent à dire que d'une collision générale en Europe il ne peut résulter que du bien pour le St. Siège, attendu que la France sera toujours notre alliée et que les troupes italiennes ne peuvent avoir la prétention de résister à ceux qui couvrent le drapeau tricolore."

Patates

SEMIS. — AVANTAGES. — MODE ET SOINS.

Le meilleur et le plus sûr moyen de multiplier les plantes consiste dans le semis; or, ce n'est pas celui que les agriculteurs emploient ordinairement pour reproduire la pomme de terre. Dans ce cas, ils pratiquent le bouturage, ils plantent les tubercules au lieu de semer la graine, et cela parce que la plantation leur donne tout de suite de gros rendements, parce qu'elle reproduit exactement les variétés qu'ils désirent et qu'elle n'exige pas tous les soins dont le semis a besoin pour être mené à la bonne fin.

Evidemment, ces diverses considérations sont excellentes, et, pour notre part, nous nous garderons bien d'en contester la valeur; cependant il ne s'en suit pas que les cultivateurs doivent absolument abandonner le semis. Quand une variété dégénère et s'épuise au point de ne pouvoir supporter les rigueurs du temps, quand les maladies exercent leurs ravages sur des races estimées dont l'existence se trouve ainsi compromise, nous n'avons qu'un moyen de nous tirer d'affaire, c'est de recourir au semis, car lui seul peut régénérer l'espèce et donner de nouvelles variétés propres à remplacer les anciennes.

Mais ici, sachons le bien, le succès dépend surtout du bon choix que l'on fait des graines. Si l'on confie au sol de la semence provenant des plantes fatiguées, il ne faut pas compter sur des sujets robustes; demander à une telle semence des produits vigoureux, ce serait vouloir l'impossible, ce serait chercher des athlètes parmi les enfants de phthisiques. Il convient donc de choisir les graines avec soin sur les tiges les plus saines, sur les touffes dont les tubercules offrent le plus bel aspect, et de rejeter impitoyablement toutes celles qui ne satisfont pas aux conditions voulues.

La semence de patates est contenue, comme on le sait, dans des baies ou fruits de forme très-arrondie qui apparaissent sur les tiges après la floraison. Quand ces baies sont suffisamment mûres, quand elles ont entièrement perdu leur première teinte verdâtre et qu'elles menacent de tomber à terre avec la pédoncule qui les porte, le moment est venu de procéder à la cueillette.

Cette opération terminée, on laisse le plus souvent les fruits se ramollir en tas jusqu'à ce que la décomposition commence à se produire; ensuite on les écrase dans de l'eau de manière à faire disparaître la pulpe et à la réduire à l'état liquide. Puis on laisse reposer le tout pendant quelques instants, et l'on décante.

La semence, à ce moment, occupe le fond du vase; on la dépose aussitôt sur des feuilles de papier non collé, que l'on renouvelle de temps à autre dans la journée, en ayant soin de l'exposer au soleil ou de la tenir au chaud jusqu'à ce qu'elle soit entièrement sèche. La graine sèche se sème au printemps en terre riche et bien divisée. Pour la fixer dans le sol, il suffit de la frapper légèrement soit avec le plat de la main soit avec une petite planchette, car elle est excessivement fine, et si on l'enterrait un peu trop profondément, on serait exposé à ne pas la voir levé. Une fois semée, on la recouvre d'une couche très-mince de terreau bien menu, et l'on donne en temps de sécheresse de légers bassinages.

Il convient d'éclaircir les plantes quand elles sont parfaitement levées et de les transplanter ensuite lorsqu'elles ont atteint environ 2 à 3 pouces de hauteur: on laisse alors entre chaque pied un espace de 2 pieds à 2½ pieds.

Les tubercules obtenus à la fin de la première année présentent des formes très-diverses et ne sont pour ainsi dire que des pommes de terre en miniature. On les plante au printemps suivant dans les sols un peu frais, et de cette manière on obtient, en seconde récolte, des produits fort satisfaisants. Cependant les tubercules de pomme de terre n'atteignent pas toujours, après deux années de culture, leur entier développement; il faut parfois attendre trois ans pour aboutir à ce résultat.

Cela fait tout n'est pas terminé. Il reste à choisir parmi les tubercules ceux qui offrent le plus d'avantages au point de vue de la qualité et de la quantité, et à noter, parmi les variétés les plus utiles à propager, celles qui se recommandent par leur précocité. — A. JOIGNAUX.

Des purins et de leur emploi

Les purins ne sont pas autre chose que l'urine des animaux mêlée à une partie des matières solides délayées, qui contiennent une grande partie des matières minérales les plus solubles, et des matières azotées les plus assimilables qui composent le fumier. Il en résulte, qu'ils sont d'autant plus riches en matières fertilisantes, que les fumiers desquels ils proviennent le sont eux-mêmes; ainsi, le purin ou jus de fumier, provenant d'animaux bien nourris, sera plus riche que celui provenant d'animaux qui ne reçoivent qu'une maigre pitance, de même que celui qui traverse du fumier de mouton, sera meilleur que celui provenant de fumier de pore, etc.

Les fumiers, tels qu'ils sont traités par la plupart des cultivateurs, sont employés tels quels, avec leur valeur respective, à laquelle même on n'attache pas toujours une importance suffisante; car le plus souvent, on se contente de tenir compte du volume, sans songer que la valeur d'un même volume de fumier peut varier du simple au double et même plus. Il n'en est pas de même de l'emploi des purins; on peut et on doit même les enrichir ou les appauvrir selon l'usage qu'on veut en faire, et la nature des terres sur lesquelles on doit les appliquer.

Les purins trop riches donnent une mauvaise odeur aux fourrages et brûlent les plantes; de plus, il convient de les avoir plus forts ou plus faibles.

Il est donc nécessaire, pour employer judicieusement le purin, de savoir mesurer sa puissance, sans cela on travaille à l'aveugle, sans savoir ce que l'on fait, et c'est malheureusement ce qui arrive le plus souvent.

Avant de décrire les moyens que j'emploie pour doser, élever et transporter mon purin, il est nécessaire que je prévienne mes confrères que je n'ai qu'une toute petite culture, qui ne peut pas supporter de frais, et que les moyens sont économiques; je sais bien qu'on peut faire mieux, beaucoup mieux

même, mais ce n'est qu'au moyen de dépenses hors de rapport, avec les ressources dont disposent la plupart des petits cultivateurs.

La nécessité, cette mère qui fait faire tant de choses, m'a poussé à faire des recherches pour me diriger dans l'emploi des matières fertilisantes.

Les analyses sont chose impossible aux cultivateurs; tout leur manque pour les faire même approximativement.

J'ai donc cherché à me procurer tout d'abord un instrument peu coûteux, facile et pratique, pouvant m'indiquer la puissance de mon purin, de manière à pouvoir me rendre compte, avec une approximation suffisante, de ce que je faisais. J'ai trouvé cet instrument dans le *pèse-vinaigre* (ou *pèse-lait*), et j'en ai fait un *pèse-purin*.

Néanmoins, je dois prévenir, que son indication n'est pas en rapport vrai avec celle qu'il a comme *pèse-vinaigre*; mais cela importe peu, pourvu que l'on sache ce que l'on fait. Ainsi, l'urine de vache pèse 5°, dédoublée par moitié, l'instrument marque 3°; et ce second produit de nouveau dédoublé par moitié avec de l'eau, ne marque plus que 1°.

Mais, je le répète, peu importe que notre instrument ne compte pas comme nous; il nous indique à sa manière ce que nous demandons, et pourvu que nous le comprenions, c'est tout ce qu'il faut; nous avons donc trouvé pour 2 francs le moyen de nous renseigner toujours avec certitude, et nous pouvons augmenter ou diminuer sa force selon nos besoins, sans jamais rien donner au hasard.

Si notre purin est trop fort, nous ajoutons telle quantité d'eau qu'il convient pour le ramener au degré convenable; si, au contraire, il est trop faible, nous introduisons dans la fosse des bouses de vache ou autres substances de ce genre, et nous augmentons sa richesse autant qu'il convient de le faire.

Reste à savoir s'il faut employer des purins forts ou faibles, et dans quelles circonstances il convient de le faire.

Règle générale: il ne faut jamais employer le purin pur sur des plantes en végétation; il les brûlerait.

Avant l'hiver, à l'approche des pluies, dans les terrains forts et humides et lorsque la végétation est arrêtée, on peut l'employer à 4° au plus, et seulement à 3° dans les terres légères et sèches.

Après l'hiver, au moment de la reprise de la végétation et après chaque coupe, à 3° seulement dans les terrains forts, et à 2° dans les terres sèches.

Autant que possible, la herse doit toujours suivre le purinage.

Lorsque l'on purine les plantes sarclées, comme choux, betteraves, il ne faut pas employer de purin à plus de 2 à 3 degrés sous peine de faire souffrir les plantes et de les faire jaunir au lieu de les faire verdier.

En résumé, le purin est une excellente chose, mais il faut savoir s'en servir.

Pour l'emploi du purin, j'ai cherché à me procurer les engins au meilleur marché possible. D'abord j'ai fait une pompe en bois, je la crois préférable aux pompes en métal qui s'oxydent et se détruisent promptement au contact du purin.

Quant au tonneau, j'ai tout simplement placé une forte barrique oerclée en fer sur une petite voiture; un levier attaché sur le tonneau ouvre ou ferme une bonde conique placée à l'extrémité inférieure du tonneau, et le liquide tombe sur une large planche sur laquelle se trouve des tringles formant des rayons angulaires convergents vers le centre.

Cette planche, suspendue après les brancards par des chafnettes assez longues pour ne pas la laisser toucher à terre, répand parfaitement le liquide qui se dégage du tonneau et ne présente pas l'inconvénient de s'encombrer ni de s'obstruer

comme le font la plupart des distributeurs munis de pompes ou fornés de planches percées, surtout lorsque l'on a enrichi le purin avec des bouses de vache ou autres substances de ce genre.

En somme, je le répète, j'ai cherché des moyens économiques à la portée des petits cultivateurs qui n'ont pas d'argent à débours. Il est possible que l'on fasse mieux, mais j'ai la conviction qu'on ne le fera pas à meilleur marché.

F. LAUJORROIS.

Petite chronique agricole

La dernière semaine a été remarquable par l'extrême chaleur que nous avons eue. On ne pouvait plus trouver de lieu pour se rafraîchir. On souffrait à l'ombre, dans l'intérieur des maisons, presque autant qu'à l'exposition du soleil. On aurait pu se croire dans une région tropicale. Les nuits elles-mêmes ne nous apportaient aucun soulagement. L'atmosphère embrasée par un soleil de feu restait dans le même état jusqu'au lendemain. Une bonne ondée est venue heureusement vendredi soir nous soulager un peu, puis enfin samedi l'après-midi un changement complet s'est opéré. Une bonne brise de nord-est a soufflé toute la soirée. Mais il faut avouer que ce changement a été un peu brusque, nous aurions préféré, dans la supposition que nous passions choisir, une transition plus lente. Depuis nous avons un temps magnifique, tout à fait favorable à la végétation. Pour peu que les pluies se succèdent à certains intervalles, on ne peut rien désirer de mieux. Les derniers grains semés croissent rapidement.

Le *Massachusetts Ploughman* du 20 juin nous informe qu'une partie de la récolte de blé a manqué dans le Kentucky et le Tennessee. Les vers ont aussi fait leur apparition dans les champs de coton de la Louisiane.

Un des correspondants du *Quebec Morning Chronicle* nous informe que les grains souffrent beaucoup à Gaspé, par le besoin de pluies.

On nous informe que le feu allumé dans les bois pour le défrichement a fait de grands ravages à Ste. Hélène, comté de Kamouraska. Plusieurs maisons ont été brûlées. Des champs nouvellement ensemencés ont été la proie de ce fléau destructeur. L'imprévoyance est souvent la cause de pareils désastres.

L'*Union des Cantons de l'Est* nous dit que les cultivateurs de son district entretiennent les plus belles espérances sur les moissons.

Le même journal nous apprend que le Révd M. Suzor, curé de St. Christophe accompagne le troisième et dernier détachement des zouaves pontificaux canadiens qui a dû partir hier pour Rome. Les Révds. Messieurs Roy, curé de St. Norbert, et N. Pelletier, curé de Stanfold, ont dû s'embarquer avec eux pour aller visiter la ville éternelle. Nous souhaitons à ces trois Messieurs un agréable voyage et un heureux retour.

Dimanche dernier, 21 du courant, les élèves du collège célébraient la fête de leur jeune et bien-aimé patron, St. Louis de Gonzague. Il y a eu le matin grand'messe avec sermon, et l'après-midi Vêpres et Archiconfrérie, aussi avec sermon. On a tout lieu de croire que le jeune et héroïque saint qu'ils ont appris à aimer et à vénérer depuis longtemps, et qu'ils ont invoqué en ce jour avec beaucoup de ferveur, leur aura obtenu d'abondantes grâces, et qu'il leur aura inspiré la belle et courageuse résolution d'imiter les nombreuses et aimables vertus dont il leur a donné l'exemple.

☞ Pour les Recettes voir la première page des annonces.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XI

Guilanek

(Suite.)

Et, donnant l'exemple, il en mit deux en équilibre sur ses épaules. Tandis que l'on sauvait les chères dépouilles d'une humiliation d'outre-tombe, on coupait tout ce qui pouvait retenir l'un à l'autre les deux navires; la *Thémis* s'agitait pour fuir la *Jenny*, et les derniers coups s'échangeaient quand le feu commença à lécher les flancs de la corvette. Elle voulut alors se coller à la *Thémis*, et l'envelopper à son tour d'une robe de flammes; mais les marins, la hache à la main, se tenaient sur le bord du navire, défilant les grappins, abattant les mains obstinées. Il fallait s'éloigner au plus vite, car l'incendie ne pouvait manquer de gagner la soute aux poudres, et la *Jenny* sauterait avec un fracas capable de bouleverser au loin la mer, et de mettre la *Thémis* en danger. On s'éloigna donc du navire anglais avec une vitesse égale à celle que l'on avait mis à le poursuivre, et pendant cette manœuvre on échangeait encore une fusillade nourrie, et les canons grondaient avec une rage nouvelle.

C'était un magnifique et terrifiant spectacle que celui présenté par la *Jenny*. L'incendie gagnait. Il n'y avait pour les braves qui l'avaient défendue aucune chance de salut. Ils paraissaient résignés à la mort. Les Français rendaient justice à leur défense, et quand éclata l'explosion formidable du navire, quand se dispersèrent les débris enflammés de la corvette, et que le ciel obscurci d'un nuage de poudre, montra, en se dégageant, la mer couverte de restes informes au milieu desquels on pouvait voir surnager des cadavres, plus d'un brave détourna les yeux.

L'équipage de la *Thémis* comptait de pertes cruelles; dans le premier enthousiasme du triomphe on ne pouvait encore les apprécier. Les cris de joie annoncèrent la victoire des Français, et si un cri d'horreur lui succéda quand sautèrent comme du cratère d'un volcan les restes de la *Jenny*, il fallait encore que quelques instants fussent donnés à des transports tumultueux avant que l'on songeât aux blessés et que l'on comptât les morts.

Roscoff ne songeait point à lui-même.

Tandis que l'on descendait les blessés dans la cabine, il se promenait sur le tillac, passant sa main sur son front rouge de sang et noirci par la poudre.

Il ne sentait pas ses blessures; après une minute douloureuse pendant laquelle il tenta vainement de ressaisir sa pensée, il court à l'avant, et, s'approchant de l'endroit où il avait déposé le corps de Guilanek, il le regarda avec une angoisse profonde.

« Pauvre cher enfant! dit-il, j'avais promis... »

Il se mit à genoux et posa la main sur le cœur du mousse.

« Il bat! s'écria-t-il, il bat! »

Entr'ouvrant la veste de l'enfant, il visita les blessures reçues. Hélas! on pouvait compter cinq trous creusés par les balles. La main de Guilanek pressait le drapeau anglais sur sa poitrine blessée.

Roscoff courut chercher de l'eau, mouilla les tempes de son neveu, enleva sa cravate, et tenta de dépouiller la chemise; mais il n'y pouvait parvenir, l'enfant crispant ses doigts sur son sein. D'un coup de couteau la chemise fut fendue, et l'épaule saignante mise à nu. Avec des précautions de femme et une habileté de chirurgien, Roscoff lava les plaies, et les pensa d'une façon provisoire. La fraîcheur de l'eau, puis une douleur aiguë causée par le mouvement rappelèrent Guilanek à la vie... Sa première pensée fut pour le drapeau anglais; il ouvrit ensuite les yeux et reconnut Roscoff.

« Faut pas vous désoler, mon oncle, dit-il, je n'étais qu'un mousse, et le bon Dieu m'a donné la mort d'un matelot... Vous direz à la mère que j'ai fait mon devoir... et au gouvernement que j'ai pris le drapeau... Si on rebâtit les églises, mon oncle, mettez le pavillon à la voûte... en *ex-voto*... Tenez, je vous donne cette bague, portez-la toujours, c'est... le vicomte de Kéroulas qui me la donna... le soir où... j'avais joué l'air de mademoiselle Yvonne... Ah! mon binjou... mon cher binjou... »

il a battu la charge à sa manière. . . . Portez-le à ma mère, elle le gardera, et quand elle le regardera elle pensera à son petit Guilaneck.

— Tu ne mourras pas ! tu ne mourras pas ! s'écria Roscoff. . . .
— Si, mon oncle, dit l'enfant qui respirait avec peine. . . . je m'en vais. . . . priez avec moi, car je suis toujours bon chrétien. . . .

Les lèvres pâles du mousse commencèrent l'Ave-Maria.
La voix de Roscoff lui répondit.

« Maintenant et à l'heure de la mort. . . . répéta le mousse. Oh ! je crois bien allez ! l'étoile de la mer, la Porte du ciel, la Rose mystique. . . . tout cela va briller, s'ouvrir, fleurir. . . . Mon oncle ! mon oncle ! fit Guilaneck en se soulevant et en appuyant à terre une de ses mains, mon oncle, c'est la fin. . . . il me faut une bonne parole de vous, oncle Roscoff. Par votre Patron saint Pierre qui tient les clefs du paradis, jurez-moi que. . . .

— Je te jure de dire la vérité ! dit Roscoff et d'obéir à ton dernier vœu.

— Jurez-moi que. . . . »

Le mousse s'arrêta encore ; ce qu'il allait dire ne pouvait échapper à ces lèvres bleues sans causer une blessure à son âme.

« Parle, parle. . . . dit Roscoff.

— . . . vous n'avez pas assassiné le vicomte de Kéroulas ? . . . »

Le capitaine chancela, et son front heurta le bâtiment du navire. Il se remit pourtant, regarda Guilaneck avec son fier regard, se pencha à l'oreille de l'enfant et murmura quelques paroles à voix basse.

L'œil éteint du mousse se ranima.

« Merci, oncle Pierre. . . . Anaïk, ma mère ! Etoile du matin, Ave Maria ! »

Sa tête tomba lourdement sur son biniou, il était mort.

Roscoff le baisa au front, abaissa ses paupières, prit la bague d'or du vicomte de Kéroulas et descendit dans sa cabine. Quand il remonta, il portait un grand manteau dans lequel il ensevelit le pauvre mousse.

Tandis que Roscoff rendait les suprêmes devoirs à Guilaneck, on s'empressait de donner aux blessés les premiers soins, et de jeter les cadavres à la mer.

L'équipage avait fait des pertes nombreuses, bien inférieures cependant à ce qui aurait pu arriver. On se comptait, on se trouvait.

Il y avait des oraisons funèbres contenues dans un mot.

Candale, Julien, Pièrik, avaient succombé, Flambard venait de se faire panser cinq blessures plus ou moins graves, qui ne l'empêchaient pas de s'occuper de ses camarades encore plus maltraités que lui.

Le chirurgien pénétra presque de force dans la cabine dont Moucheron gardait la porte.

Roscoff ne voulait point de secours.

Il se laissa panser machinalement.

Ses yeux ne quittaient pas le pavillon anglais taché du sang de Guilaneck ni le biniou suspendu au-dessus. Cher et lugubre trophée, lui rappelant l'être qu'il avait le plus aimé !

Et cependant, combien de bourrades et de taloches avait reçues ce pauvre Guilaneck, Roscoff le formait rudement à un rude métier. Et maintenant que la mer était le cimetière du pauvre enfant, que ce garçon, si plein de vie, il y avait quelques heures à peine, était maintenant une proie pour les requins, Roscoff ne se pardonnait pas ses colères, ses rudesses et ses heures d'exigence. Pourtant Guilaneck ne se trompait pas à cette sévérité : il se savait aimé par son oncle, et ses derniers regards s'étaient empreints d'une angélique tendresse.

Quand le chirurgien fut parti, Moucheron quitta la place qu'il occupait comme garde de la porte du capitaine, et sans bruit, il se glissa jusqu'à Roscoff.

« Avez-vous besoin de moi, capitaine ? demanda-t-il.

— Non, dit brusquement Roscoff.

— Voulez-vous me permettre de rester là tout de même. . . . ?

— Pourquoi ?

— C'est que j'aimais bien Guilaneck, et que j'ai envie de pleurer. . . . »

Roscoff attira brusquement l'enfant sur sa poitrine.

Et tous deux, le vieil homme de mer et l'enfant adoptif de la mère Lamproie, confondirent leurs sanglots.

À partir de ce jour, Moucheron ne quitta guère le capitaine.

Personne ne s'en étonna.

Le mousse avait agi en héros tout simplement, quand il eut l'audace de mettre le feu à la corvette anglaise.

Il semblait juste qu'on le récompensât.

Mais ce que nul des officiers de la *Thémis* et aucun des matelots n'aurait pu croire, c'est que Roscoff trouvait un bonheur douloureux à s'entretenir avec l'enfant.

Hélas ! Roscoff ne causait guère qu'avec lui.

Sa bravoure dans la bataille, son humanité pour les blessés, rien ne calma les haines et ne dissipa les soupçons.

Une ombre planait au-dessus du navire : celle du vicomte de Kéroulas ; on entendait sans cesse retentir un cri lugubre : le cri poussé en plein large par le passager que le capitaine, aidé de ses complices, avait fait descendre dans le canot pendant une nuit obscure.

Et Roscoff ne pouvait douter qu'on l'accusât de meurtre. Un seul être ne se défiait pas, ne maudissait pas, ne croyait pas : c'était Moucheron.

Il avait vu son capitaine pleurer la mort de Guilaneck. . . .

Est-ce que les assassins pleurent ?

Dieu ne refuse-t-il point aux criminels le don des larmes ?

cette source sacrée ne se tarit-elle pas quand l'âme se corrompt ?

Moucheron le croyait, et voilà pourquoi il aimait toujours le capitaine.

XII

Sous mâts de fortune !

La tempête hurlait de toutes ses voix, le vent soufflait en horribles rafales, la mer élevait des montagnes d'eau qui retombaient comme des avalanches ; sur la côte, malgré la nuit profonde et la rigueur de la température, une foule avide, épouvantée, se heurtait. Les hommes les plus courageux avaient tenté vingt fois de mettre une barque à flot pour aller au secours du navire dont les signaux de détresse étaient apparus. Le canon d'alarme ne tonnait plus. On prévoyait un de ces drames maritimes qui glacent le cœur. Houëlk, le meilleur nageur de la côte, s'était fait attacher une corde autour des reins, et voulait porter aux naufragés le câble de sauvetage ; mais la mer le roulait dans ses tourbillons avec une impétuosité telle que le brave pêcheur fut obligé de revenir au rivage. Un groupe de femmes agenouillées priait. Elles ne savaient encore ni le nom du navire, ni quel pavillon il portait, mais elles croyaient attendrir le ciel, et obtenir par l'élan de leur charité le salut de ceux qui leur étaient chers.

De temps en temps apparaissaient encore les signaux.

On crut même, au milieu des hurlements de l'orage, distinguer une clameur désespérée.

Une grande angoisse serrait toutes les poitrines, et l'on attendait avec impatience les premières lueurs du jour.

Parmi les femmes qui prenaient un intérêt poignant à cette scène était Anaïk, pour qui la mer se montrait toujours avide et menaçante : elle avait pris Servan ; elle gardait Roscoff et Guilaneck. Au près d'elle une jeune fille pâle, frissonnante sous sa robe de deuil et sa cape noire, prêtait l'oreille à ses lamentations et la consolait d'une voix douce.

« Je vous dis, mademoiselle, qu'il y a un malheur dans l'air, répétait Anaïk, et ce malheur m'atteindra.

— Tous les coups ne peuvent vous frapper, Anaïk, et Dieu mesure à nos forces l'épreuve qu'il envoie. . . . Si quelqu'un s'est vu près du désespoir et de la mort, n'est-ce point moi ? Quand Noïrot m'eut dénoncée, que des soldats et des hommes plus féroces que des tigres me vinrent arracher de l'asile où vous me cachiez, vous me crûtes perdue, Anaïk, et en effet, je devais attendre la mort. . . . Mais ce tribunal qui me fit jeter en prison avait à sa tête un homme épouvantable, un monstre. . . . Cet Antoine avait mangé notre pain, ce citoyen Brutus devenu un faucheur de têtes, menaçait d'abord ma vie, puis m'offrit de la racheter. . . . Je pouvais vivre ! plus encore, je pouvais sauver Hector, mon cousin, mon fiancé, le dernier des Kéroulas ; mais il fallait pour cela poser ma main dans la main de Brutus. Je refusai. . . . il attendit. . . . Pour vaincre ma résistance, il employa tous les moyens. . . . même la générosité. . . .

(A continuer.)

RECETTES AGRICOLES

Services que rend l'eau de chaux pouvant remplacer l'alcali volatil

Tous les ouvrages d'agriculture indiquent l'alcali volatil ou l'ammoniac comme le meilleur remède contre la piqûre des insectes hyménoptères; je suis volontiers d'accord avec eux sur ce point, car il est évident que l'alcali neutralise le venin inoculé dans l'aiguillon qui pénètre sous la peau en forme de vrille et que nous poussons dans la plaie malgré nous en y portant vivement la main (ce que nous ferions bien de ne pas faire.)

Mais comme tous les cultivateurs ne peuvent avoir chez eux (et pour cause) ou bien s'abstiennent de se précautionner d'alcali, tandis qu'il leur est facile de faire eux-mêmes et instantanément de l'eau de chaux en délayant 50 ou 60 grains de chaux vive dans un verre d'eau, je crois donc utile de faire connaître le résultat de mes nombreux essais, qui tous ont été suivis d'un prompt succès.

Il y a quelques années, je fus atteint à la tête et au visage par de nombreuses piqûres de guêpes; c'est le cas de dire que je souffrais comme un damné; car, comme on le voit, je ne parle pas d'une simple piqûre isolée. Je n'avais pas d'alcali sous la main et ne savais quel remède employer; mais comme j'éprouvais à peu près les mêmes souffrances que produit la brûlure par le feu et que je connaissais de longue date les bons effets de l'eau de chaux en pareil cas pour calmer l'inflammation et raffermir les tissus, j'eus recours à l'eau de chaux et m'en trouvai bien. Vingt fois depuis ce temps j'ai eu occasion de conseiller l'eau de chaux comme moyen curatif pour les piqûres d'abeilles, frelons ou guêpes, et toujours instantanément les douleurs vivent, cessent, le calme revient et l'on tarde peu à adresser un remerciement sincère à l'eau de chaux qui vous a délivré d'une souffrance que je puis dire intolérable sans crainte d'être taxé d'exagération. — (Sud-Est).

Les chenilles dans les choux

Le chou qui est l'une de nos meilleures cultures sarclées, pour l'engraisement et la nourriture du bétail, est souvent attaqué par des essaims dévorants de chenilles qui sont le désespoir des cultivateurs. On assure, de divers côtés, que si l'on pique en terre dans un plant de chou des branches de genêts couvertes de fleurs et de feuilles vertes, comme elles le sont au moment actuel, l'odeur des fleurs et des feuilles chasse les chenilles qui, dit-on, ont une répulsion absolue pour cette odeur.

Falsifications du thé

On falsifie souvent le thé avarié, on lui donne la couleur du thé hyswen à l'aide du sulfate de fer; vulgairement appelé *couperose verte*. Pour reconnaître cette fraude, il faut verser dans l'infusion de thé un peu de teinture de noix de galle; si le thé est pur, l'infusion ne change pas de couleur;

mais s'il contient du sulfate de fer, la teinture de noix de galle le rend noir comme de l'encre.

Les Chinois falsifient eux-mêmes le thé en teignant celui qui est avarié avec du cachou, ce qui lui donne l'apparence du bon thé; cela se reconnaît aisément à la couleur de l'infusion: celle du vrai thé bon est presque noire, tandis que celle du thé teint avec le cachou est d'un brun rougeâtre.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Compte de framboises

Prenez les plus belles framboises, et qui ne soient pas brisées, en poids double de celui du sucre. Vous épluchez le fruit, et pendant ce temps-là vous clarifiez le sucre, le faite cuire à la consistance du sirop; cela fait, vous retirez la bassine, y ajoutez les framboises, et mêlez bien le tout en faisant tourner la bassine; vous les laissez un moment, puis les remettez sur le feu pour leur donner un bouillon couvert; vous les retirez ensuite, et, lorsqu'elles sont refroidies, vous les versez dans des plats.

AUTRE MANIERE

Vous prenez 2 livres de belles framboises entières, vous les épluchez bien; vous clarifiez ensuite une livre de sucre blanc. Cela fait, vous mettez vos framboises dans une autre casserole, vous versez le sucre ayant obtenu la consistance du sirop par-dessus, et vous poserez cette casserole sur le feu. Au premier bouillon, vous la sortirez du feu; vous verserez vos framboises doucement dans un plat pour qu'elles se conservent entières.

Ratafia de framboises. — Mettez dans une terrine deux pots d'eau de vie (*brandy*), 2 pintes de jus de framboises, 2 livres de sucre, un peu de canelle et de clou de girofle, mêlez bien le tout; laissez reposer pendant un mois, puis on le tire au clair et on met en bouteilles. On prépare de la même manière les ratafias de groseilles et de mûres.

Sirop de vinaigre de framboises. — Epluchez deux livres de framboises bien mûres, faites-les tremper pendant 4 à 5 jours dans du vinaigre rouge ou blanc très-fort, passez ce vinaigre sans expression, versez-en une chopine sur un peu moins de 2 livres de sucre concassé et clarifié; placez ce mélange sur un feu très-doux, faites fondre le sucre en remuant de temps en temps; la cuisson faite au premier bouillon, coulez votre sirop, laissez refroidir et mettez-le en bouteilles.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCAIERE

- Aubut, Rémi
- Beaulieu, Urbain
- Jeffrey, Henri
- Martin, Victor
- Pelletier, Charles
- St.-Amant, Frs.
- Forgensen, Madame
- Lemieux, Nazaire
- Martin, Félix
- Potvin, Clovis
- Tailhardain, Frs.

18 juin 1868. J. DIONNE, M. P.

The Rural Gentleman

JOURNAL MENSUEL
D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE
AFFAIRES RURALES, &c

Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avertissements sont publiés au taux de 15 centins par ligne. Huit mots forment une ligne. Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées 25 à centins par ligne.

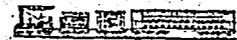
Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.

Editeurs

No. 2 N. Eutaw St. Baltimore, MD.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

De la Pointe-Lévis à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	9 30 AM	4-00 P M
Hadlow	9-40	3-50
Chaudière Junction	10-05	3-30
St. Jean Chrysostôme	10-20	3-10
St Henri	10-40	2-50
St Charles	11-10	2-15
St Michel	11-35	1-50
St Valier	11-48	1-35
St François ou Berthier	12-08	1-13
St Pierre	12-20	1-00
ST THOMAS	12-40	12-40 AM
Cap St Ignace	1-20	12-13
L'Anse à Gile	1-32	12 00
L'ISLET	1-50	11-45
	2-05	11-30
Trois Saumons	2-15	11-15
St Jean Port Joli	2-35	10-50
Elgin Road	2-47	10-37
St Roch	3-00	10-20
STE ANNE	3-30	9-50
Rivière Ouelle	3-50	9-25
St Denis	4-08	9-05
ST PASCAL	4-25	8-45
Ste Hélène	4-45	8-20
St André		8-05
St Alexandre	5-15	7-50
Chemin du Lac	5-35	7-25
RIVIERE-DU-LOUP	5-55	7-00



AVIS PUBLIC

EST par le présent donné que Son Excellence le Gouverneur Général de la Puissance du Canada a fixé les temps et lieux suivants pour l'Inspection des Poids et Mesures, dans le district de Kamouraska, auxquels temps et lieux, l'Inspecteur de Revenu pour ce district ou son député, M. Louis Allard, sera présent avec les étalons des poids et mesures provinciaux pour examiner les poids et mesures qui lui seront alors présentés et pour les estamer, s'ils sont corrects, savoir :

Sainte-Anne, les 1 et 2 juillet, résidence de A. E. Talbot, écuyer.
Rivière-Ouelle, le 3 juillet, résidence de N. Dubé, forgeron.
Saint-Pacôme, les 4, 5 et 6 juillet, résidence de A. Hudon.
Saint-Denis, le 7 juillet, résidence de M. Bouchard.
Saint-Louis de Kamouraska, les 8 et 9 juillet.
Saint-Pascal, 10 juillet, résidence de M. Chs Blondeau.
Sainte-Hélène, les 11 et 12 juillet.
Saint-Alexandra, le 13 " "
Saint-André, le 14 " "
Notre-Dame du Portage, le 15 " "
Rivière du Loup, les 16 et 17 " "
Cacouna, les 18 et 19 " "
Saint-Arsène, le 20 " "
Isle-Verte, les 21 et 22 " "
Trois-Pistoles, les 23 et 24 " "
Sainte-Françoise, le 25 " "
St. Eloi et St Epiphane, le 26 " "

FLORENCE DEGUISE,
Insp. Rev. D. K.

Bureau de l'Inspecteur de Revenu, District de Kamouraska.
Sainte-Anne la Pocatière, 1er juin 1868.

N. B.— Toutes personnes qui vendront des effets quelconques, lesquels effets ils auront pesés et mesurés avec des poids et mesures qui n'auront pas l'estampe de la province, seront sujettes à une amende de \$5 à \$20.

F. D.



BUREAU DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Ottawa, 14 mai 1868.

AVIS est par le présent donné que les personnes ayant besoin de PASSE-PORTS devront s'adresser, jusqu'à avis contraire, à ce Département transmettant en même temps un certificat d'identité, accompagné dans chaque cas d'une description de l'applicant, signée par un Juge de Paix, et aussi l'honoraire d'une piastre.

HECTOR L. LANGEVIN,
Secrétaire d'Etat.

28 mai 1868.

1868 The Canada Farmer 1868

Journal semi-mensuel, agricole, horticole et s'occupant d'affaires rurales généralement.

Cette publication anglaise est la meilleure et la moins coûteuse pour le cultivateur canadien.

Le *Canada Farmer* jouit d'une popularité sans parallèle. Sa circulation s'élève à 25,000 souscripteurs. L'accueil favorable que le *Farmer* a reçu est dû sans doute au fait qu'il a répondu à un besoin urgent éprouvé depuis longtemps par les agriculteurs canadiens. Ils avaient besoin d'un Journal spécialement dévoué à l'explication des questions qui les intéressent le plus comme agriculteurs et horticulteurs et ils ont trouvé dans le *Canada Farmer* ce qu'ils désiraient.

Le *Canada Farmer* fournit un grand nombre de gravures sur bois, un des agents les plus propres à répandre les idées, qu'aucun autre journal agricole du monde! Il a également fourni plus de matières à lire qu'aucun autre journal publié pour le même prix.

Le *Canada Farmer* est publié le 1er et le 15 de chaque mois sur une feuille de 16 pages; in quarto, et est adressé franc de port aux prix suivants :

Pour une simple copie \$1,00 par année.

Et aux clubs aux prix suivants :

10 copies	\$ 9.00	do
20 do	16.00	do
40 do	30.00	do
100 do	70.00	do

Aux sociétés agricoles qui auront besoin de plus de 125 copies, le *Farmer* sera adressé pour..... 0.60 do

On ne s'abonne pas au *Canada Farmer* pour moins d'une année, et tout abonnement commence le 1er Janvier pour jusqu'aux 15 décembre de la même année.

Les sociétés agricoles peuvent recevoir le *Farmer* au même taux que les clubs et les numéros demandés par elles sont adressés à aucun bureau de poste qui se trouve dans leurs limites territoriales respectives.

Les numéros précédents peuvent toujours être obtenus, vu que le *Farmer* est imprimé sur caractère stéréotypés.

Comme moyen de publicité il est suffisant de remarquer que tous ceux qui ont quelque chose à vendre, ou qui désirent faire quelque achat soit en animaux, graines, gratuits, ustensiles d'agriculture, terrain, etc., peuvent, par le moyen du *Canada Farmer*, faire connaître leur désir directement à toute la population agricole du Canada. S'adresser à

GEORGE BROWN,

Editeur, propriétaire, 26 et 28 King Street East, Toronto, C. O.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville, Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit es Cours de Montmagny et de Beauce.

MARCHANDISES NOUVELLES

VENANT D'ÊTRE RECUES :

CHAPEAUX de satin. (Import. Française.) Chapeaux de Paramata, Chapeaux de Mérinos noir, Chapeaux de Mérinos gris, Chapeaux de Feutre, (grande variété) Couvertures de Chapeaux, Casquettes, etc.

MÉRINOS Français Double Violet; Mérinos Français Double Noir, Mérinos Français Simple Noir, Cordé Royal, Drap d'Albert, Drap d'Eté, Saie, Serge; etc.

Ceintures de Soie avec Franges, Ceintures de Laine, Etouffes à Ceintures, Rabats, pour Messieurs du Clergé.

—Aussi—

CHAPEAUX de Satin, Chapeaux de Feutre, Chapeaux de Paille Noir, pour Messieurs du Clergé.

GANTS Noirs d'Alexandre, Gants de couleur d'Alexandre, Gants Noirs de Jouvin, Gants de couleur de Jouvin, Gants de Soie, de Fil, etc.

VINAIGRE de Toilette, Eau de Cologne, Eau de Lavande, Extrait Double et Triple, Huile Philocôme, Lait Antéphélique, Pommes, Savons Parfumés, Encens, Sachets.

En vente chez

A. HAMEL & FRÈRES,

Québec, 30 mai 1868. Rue Sous-le-Fort.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

LES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. —Prix \$5.00.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. —Prix \$2.50.

D'amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET

Apiculteur à St. Hilaire.

A NOS ABONNÉS

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la *Gazette des Campagnes* et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Editeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.